PROCLAMATION.

PAR JOSEPH WALKER,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à tous les shérifs de l'Etat.

ATTENDU que par un acte de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, intitulé: «Acte pour prendre le sens du peuple sur la nécessité d'appeler une Convention pour changer la Constitution, pour pourvoir à l'élection des délégués, et pour tenir la dite Convention, approuvé le 24 février 1852, il est décrété que le 12me jour d'avril prochain, un poll sera ouvert dans chacun des precincts d'élection de cet Etat, maintenant établis par la loi, dans le but de recevoir le vote des électeurs qualifiés de l'Etat pour ou contre l'appel d'une Convention pour changer la Constitution, et attendu qu'il est de plus décrété par la 5me section du susdit acte, que le 10me jour de mai 1852, le Gouverneur, le Secrétaire d'Etat et l'Avocat-Général, en présence de tous ceux qui voudront y assister, procéderont à compter les votes pour ou contre une Convention. La dite section est ainsi conçue: «Si une majorité de tous les votes reçus dans les polls tenus comme ci-dessus, est en faveur d'appeler une Convention, le Gouverneur devra immédiatement lancer sa proclamation, faisant connaître le résultat du dit vote, et devra en même temps lancer sa proclamation ordonnant aux différents shérifs des différentes paroisses de cet Etat, de lancer des writs d'élection pour le nombre de délégués auquel les dites paroisses ont droit, pour servir comme délégués à la Convention d'Etat.

Les dits délégués devront avoir les mêmes qualifications que celles qui sont requises par la loi pour les membres de l'Assemblée générale; et devront être choisis à une élection spéciale, qui sera tenue le quatorzième jour (14eme) de juin 1852, de la même manière et forme maintenant pourvue par la loi pour l'élection des membres de l'Assemblée Générale, et les différents districts sénatoriaux devront élire le même nombre de délégués qu'ils élisent maintenant de sénateurs à l'Assemblée Générale, et les différentes paroisses et districts représentatifs devront élire le même nombre de délégués qu'ils élisent maintenant de Représentants à l'Assemblée Générale.» Et attendu que, par proclamation lancée par moi conformément à la 1re section de l'acte ci-dessus intitulé ordonnant une élection dans tout l'Etat qui sera tenue le sixième 12 avril 1852, dans le but ci-dessus mentionné.

En conséquence, conformément à la 5me section de l'acte ci-dessus mentionné, j'ai jugé convenable de lancer ma proclamation, faisant connaître le résultat du vote du bon peuple de cet Etat à l'élection tenue le 12eme jour d'avril 1852, pour ou contre une convention pour changer la constitution, lequel vote est comme suit:

	Pour la convention.	Contre.
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Et comme, en outre, qu'une élection soit tenue dans tout l'Etat, le quatorzième jour de juin prochain, pour élire des délégués à la dite Convention, comme suit, savoir:

Le district sénatorial composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard et de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi, élira un délégué sénatorial.

Le district sénatorial composé de toute cette partie de la paroisse d'Orléans qui se trouve sur la rive gauche du fleuve Mississipi, élira [illegible] délégués sénatoriaux.

[illegible]

Le district sénatorial composé de la paroisse St-Mary élira un délégué sénatorial.

Le district sénatorial composé de la paroisse St-Martin élira un délégué sénatorial.

Et les différentes paroisses et districts représentatifs éliront comme suit, savoir:

La paroisse Plaquemines élira deux délégués.

La paroisse St-Bernard élira un délégué.

[illegible]

Les électeurs qualifiés de l'Etat, distinctement, porteront sur leurs bulletins le nom ou les noms des personnes pour lesquelles ils voteront pour les délégués des districts sénatoriaux, et de ceux pour lesquels ils voteront pour délégués des districts représentatifs ou paroisses.

[illegible]

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat en la ville de Baton Rouge, le [illegible] jour de mai A. D. 1852, et de l'indépendance des Etats-Unis la 76me.

JOSEPH WALKER, Gouverneur.

CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

AVIS.

GUSTAVE PORÉE. LÉON GIRARD.

PORÉE & GIRARD,

Marchands commissionnaires,

Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs, &c. &c. &c.

Rue St-Louis, No 7, près de la rue Vieille-Levée.

CAUSE D'INCENDIE.

Grande réduction de prix.

J. BARRAUD,

49 Chartres, entre Bienville et Douane.

INFORME ses nombreux amis et le public en général qu'il a reçu par le dernier qui a eu lieu chez lui [illegible] de haut en maintenant, tout les marchandises de son beau stock à des **prix excessivement réduits.**

Reçu par le navire Jersey et aussi à vendre à très bas prix, une très forte partie gants de tous genres, pour dames, hommes et enfans.

Etant à la veille de partir pour France, il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien régler; comme aussi celles à qui il doit sont aussi invitées de présenter leurs comptes. 10 mai

FASHIONABLE STORE.

Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU prévient ses amis et le public en général qu'il a reçu par les derniers arrivages de France un **assortiment d'articles d'été,** tels que coutils, piqués, nankins, draps légers très supérieurs et chemises de toute espèce, 40 douzaines de chemises toile extra fine, **nouvelle coupe.** Par un arrangement fait à Paris avec le premier chemisier, il sera toujours à même de fournir aux acheteurs ce qui se fait de mieux en beau linge.

Devant partir pour l'Europe vers le 10 ou le 15 mai, comme par le passé il se chargera, et avec soin, des commandes qu'on voudra lui confier.

Les personnes qui lui doivent sont priées de venir régler au plus tôt, et celles à qui il doit sont aussi invitées de présenter leurs comptes pour être soldés.

J. DUCOURNAU,

19 av Encoignure St-Charles et Commune.

Compagnie du Chemin de fer de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 28 avril 1852.

LE public est notifié que les livres de souscription au fond capital de la Compagnie du Chemin de fer de Jackson et du Nord sont maintenant ouverts au bureau de la Compagnie No 17, Commercial Place, et resteront ouverts pendant quatre mois en conformité de la septième section de la charte.

A. S. BUCKNER, Président pro. tempo.

JOHN CALHOUN, secrétaire. 2mv

Railroad de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Réduction de prix.

Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1851.

AVIS.—A dater du 1er novembre prochain, les réductions suivantes auront lieu dans les prix de transport sur ce chemin:

A Lafayette—Paquets de 50 tickets	$2 50 cts.
A Lafayette—Billets personnels et mensuels,	4 00
A l'Avenue Napoléon—chaque tickets	10
A Carrollton—Paquets de 50 tickets	5 00

☞ Tous les autres taux restent les mêmes.

Par ordre de la direction:

11 oct CHARLES BAQUIE, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de Liverpool et Londres, sur la Vie et contre l'Incendie.

CAPITAL autorisé: Dix millions de Piastres; payé $1,000,000.

Surplus et fond en réserve: $2,340,000.

Capital actif: DEUX MILLIONS TROIS CENT QUARANTE MILLE PIASTRES.

Cette Compagnie offrant par son grand capital et la responsabilité individuelle des actionnaires la plus parfaite sécurité au public, est maintenant prête à assurer à la Nouvelle-Orléans contre les risques des incendies, aux conditions les plus avantageuses.

La diminution ordinaire des primes place les polices de cette compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies Mutuelles, et tous les réglements de pertes seront prompts et libéraux.

CHARLES BRIGGS, Agent, Bureau, 75, rue St Charles.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans:

Samuel Nicholson, A. Heine, Ths Sellar; A. Ledeau, G. A. Holt, Wm. Mure; Wm Fellowes, J. B. Behn, C. Bullitt, E. Ogden.

Directeurs à New-York:

JAMES BROWN, Président.

FRANCIS COTTENET, Vice-Président.

George Barclay, Francis Griffin, Ed. F. Sanderson, Mark W. Collet, Mortimer Livingston, W. S. Wetmore, C. W. Faber, Royal Phelps.

ALFRED PELL, Secrétaire-résident.

Directeurs à Liverpool:

WM. NICOL, Président.

JOSEPH C. EWART—JOSEPH HORNBY, Vice-Présidents.

Tho Brocklebank, Robt Higgin, Edw. Moon, Wm. Dixon, Geo. Holt, Lewis Mosley, Wm. Earle, John Hore, Jos. Shipley, Tho Stw Gladston, Geo Hall Lawrence, Herman Stolterfoht, George Grant, John Marriott, John Swainson, Fras Haywood, SWINTON BOULT Secrétaire.

Directeurs à Londres:

WM. EWART, P. M., Président.

GEO. FREDERICK YOUNG, Vice-Président.

Sir Wm. P. De Bathe Bart., John Ranking, Wm. Brown, M. P., Jas M. Rosseter, Mathew Forster, M. P., Seymour Teulon, Frederick Harrison, Swinton Boult, James Hartley, Ross de Mangles M.P., Hon. P. Ponsonby,

BENJ. HENDERSON, Secrétaire résident.

Home Mutual Insurance Company of New-Orleans.

AYANT un capital de $273,500, est prête à assurer sur **le Feu, les risques de Rivière et de Mer,** au bureau de la Compagnie, 30, rue Gravier.

Toute personne s'assurant à cette institution devient intéressée à son succès, et les profits sont divisés parmi les assurés à ladite Compagnie. Ses bénéfices doivent être investis ici sous le contrôle des directeurs.

Cette Compagnie est établie sous le principe d'assurance mutuelle, et les directeurs pensent que le fond capital ($273,500), offre une ample sécurité aux détenteurs de polices.

Les livres de la Compagnie seront toujours ouverts et prêts à être inspectés par ceux qui voudront s'assurer.

ALEXANDER BROTHER, Président.

JOHN H. OWEN, Vice-Président.

H. WHEELER, Secrétaire.

Directeurs:

John C Goodrich, John R Shaw, J G Cocks; John Rodenburg, John Thomas, H V Baxter; W H Lockard, J J Green, T G Taylor; Maunsel White, Saml Stewart, W L Lamer; G W Morgan, S O Nelson, Wm Tufts; John O Woodruff, J Shaw, S de Visser; William Knox, L G Rodgers, Robt Dyer; Rufus McIlhenny, J C Levy, W Bogart; J A Dougherty, A H May, J W Gayle; J E Cradwell, J P Harrison, J J Rebeon; John H Owen, John Hall.

H. BONNABEL, droguiste, encoignure Natchez et Tchoupitoulas, reçoit maintenant et offre au commerce, à des prix très modérés, les articles dont les noms suivent, savoir:

Huile de Bergamotte et de citron, en estagnons de 5 à 10 livres chaque;

[illegible]

Vernis en tout sorte, blanche et verte, etc. etc.

AVIS.

EDOUARD GUILLOT,

No 230, rue Royale,

Importation directe de Paris.

REÇU par le navire State of Maine: [illegible]

[illegible]

Lancettes en acier de Charrière,

Sulfate de Quinine,

Huile de Morue, etc. etc. 31mai

Reçu par le navire Caledonia Brander, de Philadelphie, un joli assortiment de DROGUES, PLANTES MEDICINALES, HUILES ESSENTIELLES ET PARFUMERIE, Eau de vie de Lavande anglaise, de Lubin, frère et fils, de Paris.

[illegible]

Huile essentielle d'amandes amères, etc., etc., etc.

A vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien, encoignure des rues Dauphine et Douane. 26mai

30 POUR CENT DE REDUCTION.

RUE ST-CHARLES, No 5,

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

G. LAVIE voulant écouler son stock de papeterie et de fournitures de bureau et devant pas continuer ce genre d'articles, offre à vendre à 30 pour cent de réduction les articles suivants:

Registres de toutes grandeurs,

[illegible]

ATOLER—Un appartement au-dessus de la pharmacie Alexis et Lewis, encoignure des rues Royale et Bienville.

Ce local est parfaitement situé pour offices, bureaux ou cabinets, il est contigu à l'office de M. P. Soulé. S'adresser sur les lieux.

29 av ALEXIS & LEWIS.

CHAUX du Cap Girardeau. 400 barils en débarquement du steamer Kennett, à vendre par

P. H. MONSSEAUX,

Au marble yard enc. St-Louis et Robertson

Beurre—Beurre—Beurre!!

LES soussignés viennent de recevoir de Cincinnati 300 boîtes de ferblanc contenant 12 livres de beurre frais, conservé par un procédé chimique. Ce beurre est garanti se conserver indéfiniment.

A vendre par O. VALETON & Co, 25 rue Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane—Blanc, brun et jaune, première qualité, à vendre par

DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille-Levée.

CAFE de la Havane—300 sacs prime vert, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille-Levée.

TABAC en feuilles de la Havane—De la Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par

DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille-Levée.

AMIDON de la Havane—En barils, à vendre par

DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille-Levée.

MIEL de Cuba—En barils, à vendre par

DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille-Levée.

PAPIER à cigarettes—Ballots, à vendre par

DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille-Levée.

LES soussignés offrent à vendre un excellent choix de cigares de la Havane, d'importation directe, consistant en Imperiales, Canones, Regalias, Media Regalias, Princesas, Panetelas, Trabucos, Milones, etc., à vendre à des conditions avantageuses par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille-Levée.

Richard Aldige & Co.

35, RUE DE CHARTRES,

ONT reçu par les navires Harvest et Minnesota, du Havre, les marchandises suivantes:

Gants satin pour hommes et femmes,

[illegible]

Aussi:—Un assortiment de mercerie et d'articles de Paris. 16fev

MARCHANDISES DE SAISON.

LES soussignés viennent de recevoir des marchandises suivantes qu'ils vendront à des prix excessivement bas:

Mousselines et organdies imprimées, brillants couleur, Jaconat à bandes, haute nouveauté,

[illegible]

Eventails riches &c., &c., &c.

26 fev BILLIEUX & REGGIO, 34, Bourbon

INSTITUTIONS.

COLLÈGE ST-XAVIER.

[illegible]

Cet établissement possède une bibliothèque considérable et bien choisie, contenant déjà plus de six mille volumes, un Musée considérable, plusieurs machines remarquables de concologie et de minéralogie et une quantité suffisante d'appareils de chimie et de physique.

Les bâtisses du collège sont spacieuses, aérées et commodes, la nourriture substantielle et la discipline ferme, mais affectueuse.

En outre, dans les beaux temps, il est d'habitude de faire faire aux élèves une promenade à pied (ou en voitures lorsqu'il fait trop chaud) jusqu'au Purcell Mansion, belle maison de campagne de l'institution, à environ 3 milles de la ville.

En cas de maladie contagieuse (et ceci est de la plus grande importance) les enfants qui en sont atteints sont séparés des autres, et envoyés à la maison de campagne, et placés dans des appartements séparés.

On porte la plus grande attention aux exercices corporels; à cette fin un gymnase dans lequel tous les élèves ont accès, pendant les heures de récréation, est construit sur les lieux.

Quinze ou vingt professeurs, qui tous consacrent leur temps à l'instruction des élèves qui leur sont confiés, sont attachés à cet établissement. Les professeurs et une grande majorité des élèves appartiennent à la religion catholique romaine, cependant les élèves de toutes les religions y sont admis, à la condition qu'ils suivront tous les exercices extérieurs de dévotion.

Régie d'instruction.

Le cours d'étude comprend deux départements, l'un classique et l'autre commercial, mais ils sont conduits de manière à ce que les élèves puissent suivre l'un des deux ou tous les deux.

Le département commercial est suivi en anglais; il comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'usage des globes, l'histoire et la tenue des livres.

Le département classique, sans compter les branches ci-dessus spécifiées, comprend le grec, le latin, la poésie, la rhétorique, la chimie, la physique, les mathématiques, la philosophie. Les langues française, espagnole et allemande sont à l'option de l'élève et sont enseignées sans frais additionnels.

Dans la classe de philosophie, on emploie le latin exclusivement; dans les cours de français, allemand et espagnol, les classes sont conduites dans ces différentes langues; la langue ordinaire de communication est l'anglais.

Régie particulière aux pensionnaires.

Ils sont en tout temps sous la surveillance d'un ou plusieurs préfets. Il leur est permis, une fois par mois, de visiter leurs parents qui résident dans la ville ou dans le voisinage. Aucune autre absence n'est permise pendant la session, à moins que cela ne soit en des circonstances particulières. A la fin de chaque trimestre, des bulletins de santé, conduite et progrès sont transmis aux parents.

Conditions pour les pensionnaires:

Pour pension et enseignement dans toutes branches, $130 00

Blanchissage et raccommodage	15 00
Frais de médecin	5 00
Papier, plumes, etc.	5 00
Lits et garnitures de lits, s'ils sont fournis par l'institution	8 00
	$163 00

En sus de ce qui précède, il y a, pour ceux qui passent leurs vacances au collège, un prix extra de $30.

Les demi-pensionnaires, savoir: ceux qui déjeunent et dînent au collège, paient $100 pour la session. Frais d'entrée, tant pour les pensionnaires que pour les demi-pensionnaires, $10.

G. CARRELL, S. J. Président

La musique, le dessin et la danse sont aux prix des différens maîtres.

Les livres d'école et de médecine sont fournis au prix d'achat.

Le révérend F. J. SAUTOIS, un des professeurs de l'Université, est maintenant en ville et partira pour Cincinnati au commencement de juin.

REFERENCES—

Rév. F. J. SAUTOIS, au Collége de la rue Baronne,

" J. CAMBIASO,

" CYRUS DE LA CROIX, Eglise St-Patrick,

" C. MAENHAUT, Eglise St-Louis.

Dr. A. LEMAT, encoignure Dauphine et Orléans.

Pour de plus amples informations, s'adresser à HUCHET KERNION, agent.

10 mai—30 47, Bienville

DELCROIX,

Importeur de papiers français.

Rue de Chartres, No 106, entre St-Louis et Conti.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, un grand et bel assortiment de PAPIERS en tous genres, des meilleures FABRIQUES DE PARIS et des dessins les plus nouveaux, papier glacé, (BLANC SATINÉ BLANC FIXE) pour salon. Cet article est entièrement nouveau pour ce pays. PAPIER GLACE ORDINAIRE ET SATINE, SUJETS HISTORIQUES, PAPIER DECORS BOIS MARBRE, GRANIT, DEVANTS DE CHEMINEE, EVANTAILS ET PETITS SATINS, papiers communs depuis 10 cts jusqu'à 25 cts. DELCROIX.

Manufacture de Parfumerie fine.

RECOMMANDE AUX DAMES,

GROS ET DETAIL AUX PRIX DE PARIS.

REITHER & PONCELET,

84, rue de Chartres.

NOUS invitons les familles qui vont à la campagne à venir visiter le charmant magasin des frères, assortiment le plus complet en bonne parfumerie, ainsi qu'un grand assortiment de nécessaires de parfumerie, en cartonnage riche, [illegible]

[illegible]

Chez REITHER & PONCELET.

5 mai 84, rue de Chartres, près de l'Abeille.

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE

supérieures à toutes celles connues sur la place.

P. LEVERRIER,

76, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,

OFFRE à vendre au-dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, au jour d'hui parfaitement appréciée et estimée du plus grand nombre de consommateurs, en bouteilles de plusieurs grandeurs, depuis une 1/2 litre, 1/4 litre et 1/8 litre.

Très bonne qualité de grosse à	$7 50	le gallon		
Superfine qualité	de	do à	2 50	do
Extra superfine	do	do à	3 00	do

Nos diverses qualités ne contenant qu'aucune des essences pures et des produits frais, les personnes qui voudront en faire avec un mélange d'eau naturelle, ou s'en servir comme ils voudront peuvent le faire avec la plus grande confiance. Telle est la supériorité de notre Eau de Cologne qu'arrive très souvent que notre troisième qualité est trouvée beaucoup plus forte en esprit comme en essence que celle qui se vend ailleurs pour première qualité. 5 fev—1an

Compagnie de la Tontine du Hazard.

C. T. BUDDECKE & CO.,

Agents, rue Tchoupitoulas, No 100,

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, qu'elle que soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques, ayant acquis la préférence partout où elle a été introduite et où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous ceux desquels on se sera pas satisfait seront repris, et les frais et dépenses seront remboursés. Nous avons toutes les qualités en main, en barils, do barils, et quarts, ainsi qu'en ferblanc. N'importe quelle quantité sera délivrée aux prix réguliers à bord des steamboats ou à tout autre endroit, ou ce qui sera laissé à notre magasin.

C. T. BUDDECKE & CO.,

2dec—1an 100, Tchoupitoulas

Th. MOREAU.

Encoignure Royale et Toulouse, et rue St-Charles, No 36.

REÇU par les navires Edward Everett, Liberty et Mouneer, du Havre, les articles suivants:

Un grand assortiment de 200 douzaines chemises toile fines, devants toile, coton blanc Monte-Christo couleurs et San Francisco jabot à $15 la douzaine et au-dessus.

[illegible]

OCCASION.

3 lots de chemises toile fine à $13, 36 et $10 la douzaine. 21 av—12

TOILES! TOILES!! TOILES!!!

25 POUR CENT DE REDUCTION.

GIQUEL & JAMISON,

No 12, RUE DE CHARTRES,

DESIRANT réduire leur beau stock, avant le départ de l'un d'eux pour l'Europe, offrent à partir de ce jour, à un rabais de 25 pour cent, tous les articles qu'ils ont en magasin, savoir:

[illegible]

Toiles—Toiles.

20 caisses toile d'Irlande de toutes qualités; 5 do do de Hollande; 2 do de Paris; 4 do de platilles do; 4 do de bretagnes et norlaix; [illegible]

Toutes nos toiles sont garanties pur fil et sortent des meilleurs manufactures.

Aussi—Articles pour habitations.

GIQUEL & JAMISON,

24av 12, Chartres.

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A REÇU une commission pour prendre des actes et représenter des aveux, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs de Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT NEW-YORK, NEW JERSEY, PENNSYLVANIE OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD MISSISSIPI, FLORIDE & TEXAS 29 avril—1an

La plus belle découverte qui se soit faite de nos jours, avec laquelle chacun peut être, en quelques heures d'étude, son PHARMACIEN et UN PARFAIT MEDECIN.

MONSIEUR DESCHAMPS, auteur de cette philanthropique découverte, a laissé à son départ pour le Mexique, chez **M. Victor Hebert & Co., rue de Chartres, No 149,** le dépôt de sa Panacée qu'on peut employer sans réserve à toutes les maladies; plus, son mémoire en anglais et en français qui donne la recette et les prescriptions, se terminant par 121 attestations parties des cures faites à la Nouvelle-Orléans et aux environs; elles sont signées la plupart par des personnes très connues de la localité. 18 av—6m

A VENDRE, par le soussigné, en déchargement du navire Floride, de Bordeaux, mouillant le fleuve,

400 barriques vin rouge ordinaire,

[illegible]

CHARLES CAVAROC, 26, rue Bienville.

THE—50 colis consistant en [illegible], à vendre par E J HART & Co, 73, Tchoupitoulas

---

AVIS D'ELECTION

Pour délégués à la Convention d'Etat.

[illegible]

Le District Sénatorial composé des paroisses de Plaquemines, St-Bernard et de cette portion de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi, élira un délégué sénatorial.

Le District Sénatorial composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans située sur la rive gauche du dit fleuve Mississipi, élira quatre délégués sénatoriaux.

La rive droite de la paroisse d'Orléans élira un délégué.

La ville de la Nlle-Orléans:

1er District Représentatif élira	2	délégués.
2me " " "	3	"
3me " " "	6	"
4me " " "	3	"
5me " " "	3	"
6me " " "	2	"
7me " " "	2	"
8me " " "	2	"
Et le 9me " " "	1	"

Le scrutin sera ouvert le jour susdit, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M. aux endroits qui seront désignés et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le jury de police, pour cette portion de la paroisse sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Les électeurs qualifiés distingueront sur leurs bulletins le nom ou les noms des personnes pour lesquelles ils voteront pour les délégués des districts sénatoriaux, de ceux pour lesquels ils voteront pour délégués des districts représentatifs ou paroisses.

L'élection devra être conduite et les retours par "duplicata" en être transmis au soussigné, conformément à la loi.

Bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans,

Nlle-Orléans, le 17 de mai 1852.

JAMES P. FRERET,

18 mai— Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS D'ELECTION.

Mairie de la Nouvelle Orléans,

19 mai 1852.

EN vertu d'une ordonnance du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans "pourvoyant à la souscription par la ville de la Nouvelle-Orléans au fond capital de la compagnie du grand chemin de fer de l'Ouest, la Nouvelle-Orléans et les Opelousas," approuvé le 13 mai 1852; et

Conformément aussi à une ordonnance "pourvoyant à la souscription par la ville de la Nouvelle-Orléans au fond capital de la compagnie du grand chemin de fer du Nord, de Jackson et de la Nouvelle-Orléans," approuvé le 17 mai 1852; et conformément aussi à une ordonnance, approuvée le 17 mai 1852, intitulée: "Une ordonnance pourvoyant à la manière de tenir toutes les élections qui deviendront nécessaires en vertu de la troisième section de l'acte de la Législature, passé le 12 mai 1852, intitulé: "Un acte pourvoyant à la souscription par les paroisses et les corporations municipales de cet Etat, au fond capital des corporations entreprenant des ouvrages d'améliorations internes et pour le paiement et la disposition des actions ainsi souscrites."

AVIS est par le présent donné qu'une élection sera tenue, le lundi 21ème jour de juin 1852, pour prendre le sens des personnes payant taxes sur propriétés foncières, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la convenance de souscrire pour **un million** [illegible] actions, savoir, un million cinq cent mille piastres au fond capital de la compagnie du grand chemin de fer de l'Ouest, la Nouvelle Orléans et les Opelousas; et quatre vingt mille actions, savoir, deux millions de piastres au fonds capital de la compagnie du grand chemin de fer du Nord, Jackson et la Nouvelle Orléans.

Les polls s'ouvriront à 8 heures A. M. et se fermeront à 6 heures P. M. aux endroits et après désignés et sous la surintendance des inspecteurs et greffiers qui seront ultérieurement nommés.

1er ward—Au Horse Station, rue Nayades.

2nd ward—A la case à pompe Jackson No 19, rue Calliope, entre Apollo et Nayades.

3me ward—A la case à pompe Louisiane, encoignure Carondelet et Perdido.

4me ward—A l'hôtel de la rue Conti.

5eme Ward—Au café du Théatre d'Orléans, rue d'Orléans.

6eme Ward—A la case à pompe No 4, rue de l'Hôpital, entre Royale et Bourbon.

7eme Ward—A l'Ecole, rue des Grands Hommes, entre Bagatelle et Union.

8eme Ward—A la case à pompe Phoenix No 8, rue Mandeville.

9eme Ward—Chez M. Garé, encoignure Montégut et Casacalvo.

10eme Ward—A l'encoignure nord ouest des rues Joséphine et Laurel.

11eme Ward—A l'encoignure des rues Chestnut et Washington.

20 mai—30t A. D. CROSSMAN maire.

BUREAU DES COMMISSAIRES

De la Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, 6 MAI 1852.

EN vertu de la 3eme section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires" approuvé le 23 février 1852, et de la 3me section de l'acte intitulé "Acte supplémentaire à un acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans, et pourvoir à l'incorporation de la ville de la fayette, avec la ville de la Nouvelle-Orléans," approuvé le 23 février 1852, et de la 4me section de l'acte intitulé "Acte supplémentaire à un acte pour consolider la Nouvelle-Orléans," approuvé le 11 mars 1852:

Des soumissions cachetées seront reçues à la maison de banque de MM Corning & Co dans la ville de New-York, depuis le moment jusqu'au lundi 19 juillet prochain, à midi, pour l'achat du tout, ou d'une partie, d'une série de deux millions de piastres en bons de la ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

COMMISSAIRES.

A. D. CROSSMAN Maire

O. DEBUYS, Contrôleur,

W. H. GARLAND Trésorier,

W. P. CONVERSE, président du comité de finances du Conseil des Aldermen.

L. H. PLACE, président au comité de finances du Conseil des Assistants Aldermen.

A. LAYET, Secrétaire. 11 mai—17

MAISON ROUGE.

Entre les deux marchés—Le plus près de la Halle aux viandes.

Marchandises sèches à bon marché.

EN débarquement du navire Phantom, et en magasin, par d'autres arrivages précédents, de France et de New-York, un assortiment complet de marchandises de saison, à bon marché, lesquelles sont offertes aux acheteurs de la ville et des campagnes à des prix très réduits, savoir:

Alpaca noir, mérinos à carreaux,

[illegible]

Pour habitation.

Denims, cotonnades, bon coton, cotonnades françaises unie et modes, toile écrue, toile à drap, coton écru et blanc, crue, Kentucky jean, osnaburg, toile d'habitation, velour à côte, linge confectionné, chapeaux de paille, casquettes, parapluies, etc.

26 fev JOS. N. ROBERT & Co

AVIS.

AYANT été choisis par **MM. Lengles & Co.** de St-Louis, comme AGENTS des produits de leur fabrique de **CONSERVES ALIMENTAIRES,** nous prévenons le public et les acheteurs en général que nous venons de recevoir un assortiment des plus complets de fruits, confitures et légumes, viandes, poissons, bouillon, etc.

FAURES & NORMAN,

Successeurs de Lorville & Co,

21 av—6 m 34 et 35 rue Royale, enc. Douane.

L. V. QUIJDRAS & Co., 16, RUE DE LA DOUANE, **importeurs de produits de la Havane,** tiennent constamment en main un grand assortiment de cigares de la Havane de la célèbre marque El Duende, et de tabac en feuilles des meilleures Vegas.

744,000 CIGARES de la Havane, avant Regalias, Canones, Imperiales, Milares, Panetelas, Londres, Cilindrados, Trabucos, Damas, Cazadores, etc., etc., que nous pour les plus recommandées, en magasin et à vendre par

5av D. BORNIO Jr, 34, Gravier

CIGARETTES DE LA HAVANE.—Caisses de cigarettes de la Havane de plusieurs marques, en débarquement du brick Adams Gray de la Havane et à vendre par D. BORNIO, Jr., 34 Gravier.

CAFE de la Havane—175 sacs qualité café supérieure, en magasin et à vendre par

D. BORNIO Jr, 34 rue Gravier

Corsets! Corsets!

UN grand assortiment de Corsets sans coutures en coutil, en satin et en soie.

A vendre au Magasin de Variétés de

F. JAUFROID, No 64, rue de Chartres.

CHEMISES de peau—100 douzaines chemises de peau légères, pour l'été, à vendre par

LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres

VETEMENTS d'hommes pour l'été—Nous offrons en vente à très bon marché un nouvel assortiment d'habillements d'homme, reçus par les steamships Wm. Penn et Ben Franklin, à vendre par

LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres

HABILLEMENTS d'enfants—Nous avons en magasin un très grand assortiment d'habillements d'enfans, que nous offrons en vente à des prix réduits

LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres

MALLES américaines—225 malles américaines de vingt-quatre à trente-six pouces, à vendre par LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres

CALEÇONS fil écru—25 douzaines caleçons fil tricoté, article nouveau, à vendre par

LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres

Attention! aux personnes qui vont à la campagne.

REÇU par le dernier arrivage du Havre et à vendre par le soussigné:

60 meules fromage de Gruyère;

409 Têtes de Maure;

50 fromages pâte grasse;

250 demi boîtes et demi bouteilles Truffes du Périgord première qualité;

300 boîtes Pâtés truffés, en boîtes, demi et quarts.

JEAN FISSE,

26 av Encoignure Royale et St Pierre.

80 barriques Vin de famille;

20 barriques vin vieux Château Latour;

300 caisses vin de différentes qualités, et un assortiment de comestibles pour familles, à vendre par

JEAN FISSE,

26 av Encoignure Royale et St-Pierre.

100 piastres de Récompense.

Parti marron le mardi 5 avril dernier, le mulâtre nommé ROBERT REED, âgé de 30 à 35 ans, teint clair, taille de 5 pieds 6 pouces, pesant environ 140 livres: [illegible] La susdite récompense sera donnée à quiconque remettra ledit esclave au soussigné. On suppose qu'il s'est échappé dans un état LIBRE. L. FABRE & Co, 29, Magazine.

$25 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le nègre EDOUARD, âgé de 32 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, parle français, anglais et espagnol. Il a quitté l'habitation de M. Ambroise Azcaldi, à la Pointe à la Hache, le 25 mars dernier.

Récompense.

VINGT-CINQ PIASTRES de récompense seront payées à quiconque délivrera aux soussignés la négresse HENRIETTE, [illegible]

AVET FRERET, encoignure Bienville Levée

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

Tous les droits, titres et intérêts de F. W. C. Cook, à savoir: les deux tiers indivis des propriétés ci-dessous décrites:

HUIT lots de terre situés dans la Municipalité No 2 au faubourg [illegible], désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'îlet No 14, compris entre les rues Euphrosine, Calliope, Clara et Martin; les dits lots sont contigus et mesurent au pied américain, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Clara et Calliope, 29 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Clara, sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Calliope; les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Clara sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, d'après un plan de C. A. Hedin, architecte, en date du 24 avril 1850, déposé en l'étude de Oliver M. Perry, notaire; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, laquelle bâtisse est en partie en briques et en partie en bois, la façade en briques et les rôles en bois.

Aussi—La manufacture d'étoupes, consistant en étoupes, une machine à vapeur, machines, etc., et la maison de résidence. Les murs de la fabrique sont en briques.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,

4juin—4,14,24,8 Shérif de la paroisse d'Orléans

Théodore Bailly Blanchard & Co. & als. vs. John Hoey.

COUR DU TROISIEME DISTRICT judiciaire, paroisse de Jefferson.—En vertu d'un pl. writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Troisième District judiciaire, paroisse de Jefferson, dans l'affaire ci-dessus, et de consentement des parties y intéressées, je procéderai, le mercredi 9 de juin 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

1° Neuf lots de terre nus, numérotés de un à neuf, situés dans le second district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 59, borné par les rues Bienville, Conti et St Jacques et l'Avenue de Carrollton. Sept de ces dits lots de terre faisant face à la rue Bienville et les deux autres lots de terre Nos 8 et 9 faisant face à la rue Saint Jacques.

2° Quinze lots de terre nus, situés dans le premier district de la Nouvelle Orléans, formant la totalité de l'îlet No 18, borné par les rues Alexandre, l'Ilon, Moral et le Nouveau Canal. Le tout d'après un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, en date du 12 de décembre 1846, et dont une copie dressée par Alfred d'Hémécourt, en date du 16 de février 1849 est déposée en l'étude de Jules Mossy, ci-devant notaire à la Nouvelle Orléans.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Le tiers du prix payable comptant, et la balance à douze mois de crédit en billet de l'acquéreur, sans endosseur, garanti par hypothèque spéciale; l'acquéreur s'engagera à ne pas aliéner ni hypothéquer lesdites propriétés au préjudice de ladite hypothèque; et à défaut de paiement à échéance, les billets porteront 8 p. 100 d'intérêt par an à compter de l'échéance. JAMES P. FRERET,

29 mai—101 Shérif de la paroisse d'Orléans

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 3273—La Banque de l'Union de la Louisiane vs la succession de F. Impey—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 4 de juin 1852 à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

[illegible]

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,

3 m 6,13,21 jt Shérif de la paroisse d'Orléans

[illegible]

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No. 3,102—[illegible]

[illegible]

Le nègre esclave nommé JEAN, âgé d'environ vingt cinq ans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET,

[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 4,076—[illegible]

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No. [illegible] Un certain nommé [illegible]; Griffin, mulâtre âgé de 19 ans, Flora, négresse âgée de 31 ans, et ses trois enfants: Marguerite âgée de 17 ans, Louisa âgée de 15 ans, et Louis âgé de 13 ans.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,

3ju—4,14,21 jt 5 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Douau De La Croix vs Mme Estingoy, épouse de Charles Estingoy.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 585—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 8 de juin 1852 à 4 heures P. M., en mon magasin d'encan, rue Jefferson, No 24, à l'adjudication de:

Un lot de vins assortis, bouteilles vides, savoir: [illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET,

[illegible]

Ezra Gyott, administrateur, vs Thomas Frankford.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 8 de juin 1852, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, à l'adjudication de:

L'installation et le bail du magasin dernièrement occupé par le défendeur, situé rue St-Charles, entre celles du Canal et de la Commune.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,

26mai—31,4,8 Shérif de la paroisse d'Orléans

L. F. Hozion vs Lacoste and C. P. Sauzé.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 4354. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi 8 de juin 1852, sur les lieux à 11 heures A. M. à l'adjudication de:

Les trois postes pour la vente du café Nos 44, 45 et 46, situés au marché Poydras, et ceux qui sont maintenant déposés en mon bureau, et qui seront produits au lieu et à l'heure de la vente.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET,

26 mai—26,31,4 jt 8 Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de Ellen Barn veuve de John Barn.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 3,952—En vertu d'un ordre de vente rendu le 5 de mai 1852, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 14 de juin 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de:

Un certain nègre nommé NAT, âgé d'environ 26 ans, excellent plâtrier, bon sujet et créole de l'Etat;

Et le même jour, à quatre heures et demie P. M. sur les lieux, situés aux Nos 47 et 67, rue de la Nouvelle-Levée, un lot de meubles, etc., appartenant à la dite succession.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET, Shérif

15mai—19,22,4,14 de la paroisse d'Orléans

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Est-Baton-Rouge.—En vertu d'un acte de la Législature de cet Etat, approuvé le 11 décembre 1848, intitulé: Acte pour disposer des esclaves condamnés à l'emprisonnement dans le Pénitentiaire de la Louisiane et dont les mères sont détenues et esclaves pour la vie;

Je, soussigné, shérif de la paroisse d'Est-Baton-Rouge, exposerai en vente publique le samedi 5 juin prochain 1852 à la porte de la maison de Cour, dans la ville de Baton-Rouge, à midi, pour du comptant, l'esclave ci-après mentionné issu d'une esclave détenue pour la vie, et né dans le Pénitentiaire de la Louisiane, savoir:

Le nègre ALFRED, âgé de dix ans.

Baton-Rouge, 19 avril 1852.

22av H. V. BABIN, Shérif.

Bureau des Terres de la Louisiane.

Baton-Rouge, 7 avril 1852.

AUX porteurs de certificats de terres, émis par Richard Loucks, ci-devant register du Bureau des terres.

Vous êtes par le présent notifiés, conformément à une résolution adoptée à la dernière session de la Législature et approuvée le 4 mars 1852, de présenter les certificats que vous possédez, émis par Richard Loucks, au Register du bureau des terres à Baton Rouge, afin de s'assurer de ceux qui sont faux pour les soumettre à la prochaine session de la Législature. W. H. CRENSHAW,

10 av—6m Register

CONSERVES—Nouvellement reçu de Ls. Lengle, de St-Louis, par le steamboat Illinois,

Patés de Bécassines truffées, do rôties, do,

[illegible]

Un baril de saucissons.

En boîtes, demi et quart de boîtes, à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF, Agents

27 mai—1M 13 et 15, rue St Louis.

EN MAGASIN—300 paniers d'huile en différentes marques et de différentes qualités;

300 barillets clous de divers numéros;

1500 dames-jeannes vides, de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,

27 mai 13 et 15, rue St-Louis

SUCRE—250 caisses sucre de la Havane, en débarquement du brick Harbinger, à vendre par

B. CAHUZAC,

27mai 20, Vieille Levée.

AMANDES sans coques—75 caisses amandes douces et amères, à vendre par

B. CAHUZAC,

27mai 20, Vieille Levée.

SUCRE—300 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par B. CAHUZAC,

27mai 20, Vieille Levée.

Jolie Résidence à vendre ou à louer.

UNE jolie maison à deux étages en bois, située sur la rue Jackson (Lafayette), entre Live Oak & Laurel.

Pour les conditions, s'adresser à

LEOPOLD JEANNET & Co,

1mai 20, rue St Louis

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—[illegible]

[illegible]

Par ordre de la Cour A. J. VILLERE,

Député Greffier

Succession de Mme Pierre Lavoisette.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans.—[illegible]

Par ordre de la Cour P. M. BERTIN,

Député Greffier

P. W. Wood [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans—[illegible] qu'une assemblée des créanciers dudit insolvable soit tenue au bureau de Richard Brennan, notaire public, le mardi sixième jour de juillet 1852, à 10 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires du dit insolvable et nommer un ou plusieurs syndics pour administrer [illegible]

Par ordre de la Cour, F. GONDON,

Député Greffier

SECONDE COUR DE DISTRICT—Pélerin et Jouas, [illegible] vs [illegible] Gutierrez Rosanto, son épouse—No 3,561—[illegible]

[illegible]

Je certifie par le présent que ce qui précède est une copie conforme du jugement original qui est enregistré dans cette Cour.

Nouvelle Orléans, 2 juin 1852.

A. J. VILLERE,

Député Greffier

Succession de J. S. Caldwell.

ETAT de la Louisiane—Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 1,156—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tous ceux que cela peut intéresser, d'avoir à produire sous dix jours à partir de la première publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'administrateur ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre leurs mains répartis conformément au dit tableau.

Par ordre de la Cour, le 26 mai 1852.

K. LOEW, député greffier

Wetherby & Barclay vs leurs créanciers—[illegible]

ETAT de la Louisiane—Quatrième Cour de District de la Nlle Orléans—Il est ordonné qu'une nouvelle assemblée des créanciers des insolvables ait lieu par devant John F. Holland, esq., notaire public, lundi le 7 de juin 1852, à 10 heures A. M., à l'effet de nommer un autre syndic au lieu et place de Joseph Wilson qui refuse la nomination.

Par ordre de la cour, le 25 mai 1852.

K. LOEW, Dép. greffier.

Succession de A. R. Ben.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à partir de la première publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par D. Ben, administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE,

Dép. Greffier

Succession de John Goldinger.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Marie Goldinger, administratrice de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,

Dép. Greffier

J. F. LELIEVRE rappelle aux habitués de son magasin qu'il continue à vendre à une forte remise **pour du comptant,** les articles de son fonds, consistant en:

Livres de prières et de piété.

Livres classiques,

Images, chapelets, médailles, &c, &c, &c.

Ayant une grande quantité de livres élémentaires, les marchands de la campagne et les professeurs trouveront à s'approvisionner dans son magasin à meilleur marché que partout ailleurs.

Il lui reste quelques années des journaux suivants qu'il offre aux prix ci-dessous:

L'Illustration, au lieu de $6—$4.

Echo des Feuilletons, au lieu de $2 50—$1.

Journaux des jeunes filles, au lieu de $3—$1 50.

Quelques années incomplètes des mêmes journaux au moyen desquelles on pourra compléter les Nos perdus par les abonnés:

Illustration, le mois 50cts.

L'Echo des Feuilletons, le mois, 15 cts.

Journaux des jeunes filles, 20 cts.

Il continue à se charger des abonnements aux journaux politiques, littéraires, scientifiques et d'agriculture, et de toute commission en librairie ou autre.

Nota—Les ventes sont positives, aucun objet ne sera vendu au-dessous du prix marqué.

Il lui reste encore une boîte de médicaments homéopathiques, accompagnés d'un volume en anglais, qu'il vendra à bon marché pour clore cette consignation.

RESTAURANT VICTOR,

BROWNSVILLE (*Texas*.)

LE soussigné annonce avec plaisir à ses amis et au public qu'il a arrangé et meublé à neuf ce restaurant, qui est avantageusement connu, une magnifique maison pour accommoder les voyageurs. Les chambres sont grandes et aérées, et sous le rapport de la propreté il se flatte de n'être surpassé par aucun établissement de ce genre.

Les prix sont modérés. Conditions—Comptant.

La table sera toujours approvisionnée de tout ce qu'il y a de plus délicat sur les marchés de la Nouvelle-Orléans, de Brownsville et de Matamoras.

Les vins et liqueurs sont des meilleures qualités.

14mai—3m VICTOR HASSLAUER

PICKLES anglais, par John Carrier, de Londres—Un assortiment de cornichons, oignons, picalilli, chow-chow, impérial, à vendre par

DUNTZE & IKEN,

27 mai Encoignure Royale et Conti

SAUCES anglaises—Sauce d'anchois, John Bull, Reading, Hollands, Catsup de champignons, etc, à vendre par DUNTZE & IKEN,

27 mai Encoignure Royale et Conti

VENTES A L'ENCAN.

Succession de James Dixon.

PAR THOMAS J. SPEAR, encanteur.

LUNDI, 7 juin 1852, à onze heures, il sera vendu sur les lieux, rue Gravier, entre les rues St-Paul et St-Pierre, les effets ci-dessous, appartenant à la succession de James Dixon, à savoir:

Tous les fours de boulangerie à vapeur, de Lother, et autres articles de la machine, ensemble avec le bail jusqu'à ce que le bail qui expire le 31 de janvier 1855.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

AUSSI,

2,500 livres Ligaturailes.

Conditions—comptant. 27 juin

E. M. MONTGOMERY & Co.,

ENCANTEURS,

Au Mart Auction, 37, rue du Camp.

TRAFICANTS EN MEUBLES.

Jours d'encan: **mardi, jeudi et samedi.**

☞ On s'occupera avec promptitude des ventes au dehors. du dehors.

AVIS D'ENCAN.

No 20, Vieille-Levée.

Jours réguliers pour la vente:

Lundis et Mercredis.

Vente par catalogue—Tous les Samedis.

Avances d'argent sur dépôt de marchandises.

6oct—6m Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1851

MARCHANDISES SECHES,

Bottes, Souliers et Chapeaux,

Encoignure Magazine et Commune, Nos 11 et 13.

LES soussignés ont maintenant en main et continueront à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de **marchandises sèches américaines et européennes,** convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

Leur stock de **marchandises sèches** comprend les articles suivants:

COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises;

COTON de Lowell 3/4, 4/4;

COTON blanc et écru 3/4, 7/8, 4/4;

LINSEYS et JEANS du Kentucky et de Glasgow;

LINSEYS à carreaux pour domestiques;

FLANELLES blanches, bleues, jaunes, rouges et vertes;

COTONNADE et DENIMS épaisses et légères pour habitation;

MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses;

SATINETS bleu, noir et mêlé;

CALICOS guinghan, unis et barèges français;

CALICOS anglais, ALPACCAS et bombazine en glacé;

BAS, chemises de peau, caleçons et GANTS anglais;

BAS et chaussettes allemands;

MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanche, en rouleaux;

TOILE D'IRLANDE;

BRETELLES en gomme élastique, cols, dentelles, etc;

PARAPLUIES en soie et coton.

Ils offrent aussi en vente un assortiment complet de BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, manufacturés pour eux.

Chaussures de Russett,

Pour enfants et jeunes gens, de toutes grandeurs.

Bottes,

En peau de veau et kip, de do de bœuf, pour habitation, pêcheurs, etc.

Brodequins,

En cuir patenté, peau de veau et de bœuf, de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfans.

Bottines, Brodequins et souliers,

Pour dames, demoiselles, enfans et servantes, de toutes qualités.

Chapeaux et Casquettes,

De tous genres, grandeurs et qualités, pour hommes, jeunes gens et enfans, et très convenables pour ce marché.

Les acheteurs sont respectueusement invités de venir examiner notre stock avant de faire leurs achats.

16dec NORTH BROTHERS

REDUCTION! REDUCTION!

Avis aux Entrepreneurs.

LES soussignés ont l'honneur de faire savoir aux entrepreneurs, leurs amis et le public en général, qu'à partir du cinq mars prochain, ils réduiront leur bois de plancher ordinaire, ainsi que leurs dressés et leur bois à plafond, aux mêmes prix établis par leurs confrères du haut du Canal; de plus, ils offrent un article nouveau pour remplacer les madriers bouvetés comme doublage de maisons, etc, [illegible]

DE POUILLY & GAGNET,

4mr Vis-à-vis Basin

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET établissement fondé par le Dr C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est située dans une position élevée, salubre [illegible]

[illegible]

Un médecin attaché à la maison est continuellement sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr J. RHODES,

15 sept—1an 162 rue Canal

B. Nantré, (**M. Maspereau,**) **A. C. Cabergue,** (**J. D. Guerin.**)

25 RUE CONDE, ENTRE DUMAINE ET STE-ANNE. 25

Magasin d'Article de Ménage et Manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tôle et en plomb.

B. NAUTRÉ & CO.,

SUCCESSEURS DE

S. MASPEREAU & Co

[illegible]

Propriétés à vendre à longs termes.

LA maison et magasin 29, rue Carrol, le lot sur et magasin 161, rue de la Douane, la maison 24, rue Bourgogne.

Pour les conditions, s'adresser à

JAMES NORTH,

11 Magazine

A LOUER.

Le magasin suivant, le cinq partie de la [illegible]

[illegible]

S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS.

A LOUER—La Maison de résidence, encoignure des rues Conde et Hospital. S'adresser sur les lieux, à

LABORDE & NIQUES,

1mai 57 rue Commune

A louer—La maison 149, rue Conti, entre Quartier et Hopital. Pour les conditions, s'adresser à JUAN Y. DE EGANA,

1mai 47, rue Bienville

TAPIS.

NOUS avons en main un magnifique assortiment de Tapis dessins de choix, tels que VELOURS, BRUXELLES et INGRAIN. Comme la saison est avancée, nous vendrons ces tapis à une petite fraction audessous du prix d'achat.

Tapis toile cirée.

De 3 pieds sur 24 de large, qualité supérieure et ordinaire, coupé pour n'importe quelle salle ou chambre.

Aussi—Tailasons de 4,4, 5,4 et 6,4, blanc et à carreaux, [illegible]

Rideaux.

[illegible]

CHITTENDEN & DAMERON,

29av 9, rue de Chartres

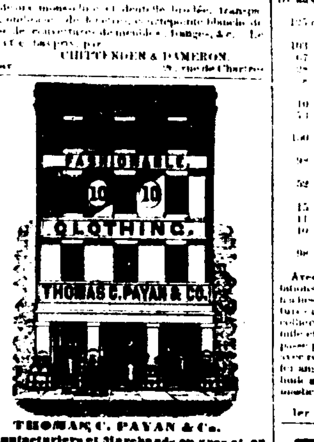

THOMAS C. PAYAN & Co.

Manufacturiers et Marchands en gros et en détail de Vêtements de Mode, No 10, rue du Canal, Paulding's Row, entre Chartres et Vieille Levée, Manufacture LITTELL & PAYAN, 311, Broad St. Newark, N. J.

ONT reçu en addition de leur grand assortiment de linge fait, par les steamers Winfield Scott, Union, Georgiet Empire City, et continuant à recevoir à chaque paquebot de cet article, leur stock de **marchandises** suivantes, qu'ils offrent à vendre à **très bas prix,** pour du COMPTANT ou son équivalent:

Marchandises d'Habitation.—[illegible]

[illegible]

Notre clientèle est priée de se rappeler de notre système: prix fixe, sans déviation.

THOMAS C. PAYAN & CO.,

5 dec—1 y eie No 10, Canal

Ligne d'omnibus de Lafayette et de la Nouvelle-Orléans.

HART, THOMAS & Co informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:

Première voiture, à ... 6 heures A. M.

Dernière voiture, à ... 8 heures P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à ... 6 1/2 heures A. M.

Dernière voiture, à ... 9 heures P. M.

Départs du bas de la ville:

De la Presse à Coton d'en bas, Troisième Municipalité:

Première voiture, à ... 5 heures A. M.

Dernière voiture, à ... 7 1/2 h. P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à ... 6 1/2 heures A. M.

Dernière voiture, à ... 8 1/2 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y aura des dames.

Billets à vendre au No 50, rue des Magasins,

EN débarquement du navire Windsor Fay, du Havre, 20 paniers de 12 bouteilles champagne Calderand Jouy, 1 qual.

15 paniers de 24 1/2 bouteilles champagne de do;

15 caisses de 12 bouteilles Bourgogne, Chambertin,

25 caisses de 24 1/2 do do;

2 caisses saucissons de Lyon, supérieurs.

A vendre par HENRY VALETON,

19 mai 98, St Louis

VENTES DE CE JOUR.

Vente sans réserve.

Epicerie, vins, eaux de vie, huile, &c. &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

VENDREDI, juin 1852, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, encoignure Morales et Mandeville, [illegible] maison de M. Roger Poret.

Tout le fonds de magasin de la dite épicerie, consistant en liqueurs, vins, [illegible]

AUSSI,

50 barriques vin de Bordeaux [illegible]

[illegible]

Conditions—[illegible]

Meubles—Meubles.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

VENDREDI matin, 4 juin, il sera vendu à 10 heures à l'encoignure des rues St-Vincent et Trémé—UN LOT DE MEUBLES, mobilier et batterie de cuisine.

Conditions—comptant. 4ju

VENTES A L'ENCAN.

VENTE RENVOYÉE.

Esclaves de choix appartenant à M. Thomas C. Maloney, tous tonneliers, et vendus pour payer ses créanciers.

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu, le samedi, 5 juin 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

1° LOUIS, âgé de 21 ans.

2° ISRAEL, âgé de 27 ans.

3° DENIS, âgé de 25 ans.

4° HAMMONDS, âgé de 17 ans.

5° BEN, âgé de 15 ans.

6° DANIEL, âgé de 25 ans.

7° JIM, âgé de 26 ans.

8° JANE, négresse âgée de 40 ans.

9° DELIA, négresse âgée de 20 ans, avec son enfant.

Termes et conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque, et en cas de non paiement, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, depuis leur échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant Amédée Ducatel notaire, aux frais des acquéreurs. 2 juin

Vente sans réserve à un très long crédit de deux jolies Résidences de familles situées dans le faubourg Tremé.

PAR BONNEVAL & BENIT.

Bureau, No 54 rue Toulouse.

IL sera vendu samedi prochain, 5 du courant, à midi, à la Bourse St Louis, SANS RESERVE:

Cette jolie résidence de famille située dans le faubourg Tremé, et formant l'encoignure des rues St-Anne et Tremé, consistant en une maison briquetée entre poteaux, couverte en ardoise, ayant quatre appartements, galerie, etc., etc., une cuisine haute, en briques, de quatre appartements, remise, écurie, porte cochère, water-works, etc., etc. Le terrain mesure 52 pieds 2 pouces de face à la rue Ste Anne, sur 67 pieds de profondeur et face à la rue Tremé. Cette propriété vient d'être réparée à neuf, et mérite l'attention des familles désirant se loger convenablement.

Un certain lot de terre contigu au lot premièrement décrit, mesurant 47 pieds 8 pouces de face à la rue St-Anne, sur 81 pieds de profondeur ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, de quatre appartements, galerie, etc., etc., cuisine haute de quatre appartements, water works, etc., etc. Cette propriété est divisée de manière à être louée à deux familles.

Le tout d'après un plan fait par De Armas, architecte, lequel plan est maintenant exposé à la Bourse St Louis.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à UN ET DEUX ANS de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés. Les bâtisses devront être assurées par les acheteurs et les polices d'assurances transférées aux vendeurs, jusqu'à parfait paiement des billets.

Les actes de vente par devant A. J. Guirot, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2 juin

Vente sans réserve d'une résidence d'été située à Mandeville.

PAR P. E. TAYLOR & TOURNE.

SAMEDI 5 du courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks:

TROIS BEAUX TERRAINS à Mandeville mesurant 61 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Lamarque, sur une profondeur de 252 pieds [illegible]

[illegible]

Les actes de vente par devant J. M. Kennedy, notaire public aux frais des acquéreurs. 1 juin

B. TATOUT & CO.

B. TATOUT, Paris. H. CLOSTERMANN, N. O.

161, rue de Chartres, enc. Toulouse.

ONT l'honneur d'annoncer au public que leur clientèle de la [illegible]

[illegible]

B. TATOUT & CO,

4mai 161, rue de Chartres, enc. Toulouse

VINS en barriques et en demi-barriques—[illegible]

40	do	do	[illegible]
120	do	do	St-Emilion Nos 1, 2, 3 et 4
45	do	do	Château Medoc
30	do	do	Château Margaux
15	do	do	Château Léoville
20	do	do	Château Lafitte
75 demi-barriques do			Montferrand
50	do	do	St-Emilion Nos 1, 2, 3 et 4
20	do	do	St Julien Medoc
15	do	do	Château Margaux
15	do	do	Château Léoville
65	do	vin blanc	Haut Sauterne

A vendre par NUMA LACOSTE,

14 mai 147 rue Royale

A VENDRE—En débarquement du navire Tarcel, arrivé du Havre—3 tonneaux fromages Gruyères, de haut meules chaque, par

J. N. CURIEN,

26mai Encoignure Conde et Dumaine.

REÇU par le steamer Europa, arrivé de Liverpool et à vendre en magasin:

[illegible]

J. N. CURIEN,

Encoignure Conde et Dumaine

COGNAC FINE CHAMPAGNE—

[illegible] 1er premier cognac Kogles Grand, 1re preuve

5 do do de Louis Le Bertrand & Co de 1815,

4 do do de Castillon fine champagne 1815

2 do do de Ph. Goddard, qualité supérieure,

4 do do de Raspail Trosche & Co de 1820.

50 paniers vin Champagne en grandes et demi bouteilles, de la marque Eugène Clicquot, à Rheims qualité supérieure,

20 caisses kirsch des marques Ed. Pernod et Vernier et Lecoultre,

30 do absinthe de C. V. Berger et Auguste Loube, Verrière et Lecoultre.

A vendre en magasin par J. N. CURIEN,

2mai Encoignure Condé et Dumaine

J. S. HOGAN, agent, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky, de [illegible] manufacture de Hall et de Ballenger, a en magasin un grand assortiment en toute et [illegible] aux prix des manufactures.

[illegible]

Avec un assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: chaînes, clous coupés et forgés, haches de Hunt, pelles et dailles et Ickoch, [illegible]

J. S. HOGAN,

1er fan Encoignure Douane et Levée

MAGASIN DE SELLERIE

DE

Newark, N. J.

ANDREW G. BELL & Co, No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magazine, manufacturiers et importeurs de sellerie et tout article dans ce genre, [illegible]

ANDREW G. BELL & CO.

J. MENARD,

181, Vieille Levée, entre Hopital et Quartier

VIENT de recevoir par le navire Anglo du Havre, un assortiment de graines pour le printemps et l'été, se composant d'une grande variété de graines de choux, choux-fleurs, radis, chicorée, céleri, céleri plein blanc, gombo et tout autres légumes et gazon. [illegible]

P. S. L'on trouvera également une grande variété de plantes arbustes, le tout à vendre à des prix très modérés. 1av

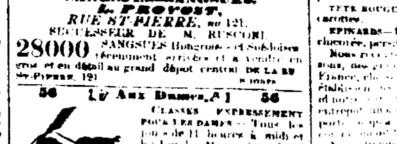

SANGSUES—SANGSUES.

L. PROVOST,

RUE ST PIERRE, no 121,

SUCCESSEUR DE M. RUSCONI

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises dernièrement arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central DE LA RUE St-Pierre, 121. 8 mars

56 Aux Dames. 56

CLASSES EXPRESSEMENT POUR LES DAMES—Tous les jours de 11 heures à midi et les lundis, mercredis et vendredis de 4 à 6 heures P. M. à l'**Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres de Dolbear.** 56, rue du Canal. [illegible]

☞ Plumes en or supérieures, à vendre.

RUFUS DOLBEAR, 56 rue Canal.

Les Dames et Messieurs sont invités à venir examiner les spécimens.

200 Caisses vin rouge diverses marques,

100 do do blanc

50 caisses vin rouge Château Lafitte, vieux,

45 do do Haut Brion do

15 do do Château La Rose, do

A vendre par NADAU DU TREIL,

9mai St Louis

EN magasin—[illegible] vin de famille;

300 barils vin blanc diverses marques, à vendre par NADAU DU TREIL,

9mai St Louis

50 Caisses vin Muscat;

100 paniers Champagne diverses marques;

50 barriques Brandy;

21 do do Brandy ordinaire;

50 do do Gin à vendre par

NADAU DU TREIL.

Fdo de FUENTES. J. CHALARD

FDO. DE FUENTES & CO.,

Négociants Commissionnaires,

IMPORTATEURS DE VIN DE BORDEAUX, EAUX DE VIE ET DE CIGARES DE LA HAVANE, ETC.

55 Vieille-Levée

A L'OHOL—16 barils reçu par le steamer Sultana. A vendre par ART. GIRAUD,

---

VENTES DE CE JOUR

Vente de linge fait, Chemises, Bottes, Souliers, Chapeaux, etc.

PAR J. B. BLACHE & Co.

VENDREDI [illegible]

[illegible]

Fusils a deux coups.

PAR J. B. BLACHE & CO.

VENDREDI, 4 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 37

Tout assortiment de fusils à deux coups. 3ju

Vente sous peu et à bord de la ATREVIDA.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

VENDREDI, [illegible] sera vendu au bas du Carondelet:

La goëlette **Atrevida,** du port de 9 tonneaux, [illegible]

Conditions—comptant.

VENTES A L'ENCAN.

Fonds de chaudronnier à l'encan,

Pour cause de départ,

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Restaurant et taverne de McDonnell,

à l'encan sans réserve.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan le samedi 5 juin, à midi, à l'Arcade Banks, au plus offrant enchérisseur, la magnifique propriété connue sous le nom de **Taverne et Restaurant de McDonnell,** [illegible]

[illegible]

Vente de propriété foncière pour compte et risque d'un premier acquéreur.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs

SAMEDI, 5 juin 1852, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks:

[illegible]

Vente finale de la Succession de Cornelius Paulding.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan le samedi 5 juin 1852, à l'Arcade Banks:

[illegible]

Les actes de vente par devant H. B. Cenas, notaire public aux frais des acquéreurs.

CUISINE EN FER DE WEST,

Améliorée et brevetée à New-York.

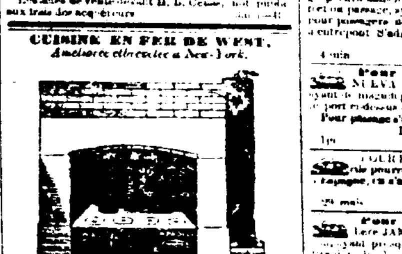

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY [illegible]

[illegible]

Zinc, Cuivre, Ferblanc.

L. F. DELAMARE,

Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND [illegible]

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, vernis, toits, chenaux, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc garanties vingt ans sans réparations.

Graines garanties. *Récolte de 1851.*

T. BACHELIER,

Marchand Grainier, Fleuriste et Grainiste,

Rue des Ursulines, entre Vieille Levée et Condé

Vient de recevoir de France par les navires le Mississipi et Mad et Orléans, pour [illegible]

1° Plantes grimpantes, 2° Plantes pour bordures, 3° Plantes à fleurs odorantes, 4° Plantes à feuilles d'ornement, 5° Plantes pour Bouquets, 6° Fleurs croissant à l'ombre, 7° Plantes vivaces de choix, 8° Plantes pour massifs, etc., etc., Oignons de Fleurs diverses.

On trouvera dans son magasin une immensité de nouveautés qu'il s'empressera de distribuer gratuitement aux acheteurs pour en faire l'essai.

Les habitants-jardiniers et les marchands pourront se procurer toutes ces graines à des prix modérés.

26 fevr.

Graines garanties de la récolte de 1851

Nouveau Magasin de GRAINES de Hamilton & Co.

29, rue du Canal, nouvelles bâtisses de la Levée.

Nous venons de recevoir par les dernières steamers de New-York, un superbe assortiment de graines de jardinage convenables pour la plantation d'automne.

[illegible]

HAMILTON & CO

CIGARES DE LA HAVANE—72,000 des marques les plus renommées et de toutes grandeurs, récemment reçus par le brick Adams Gray, et qui sont en vente à l'assortiment qui en mains des marchands de la Havane à vendre par J. M. CABALLERO, importeur, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville, ainsi qu'à ses établissements, 92, rue St Charles, entre Commune et Gravier, et No 63, encoignure Royale et Douane.

GOBELETS pour les cafés—1000 douzaines de différents modèles, reçus et à vendre par

C. CARRERE, 22 rue Condé.

6 mai

ETABLISSEMENT

A BRATTLEBORO, VERMONT.

LE propriétaire Dr R. Wesselhoeft annonce au public qu'il est capable de sa grave maladie et qu'il est prêt à reprendre l'exercice de sa profession. Les anciens et les nouveaux patients peuvent être assurés qu'il donnera toute son attention à leurs maladies. [illegible]

Brattleboro, Vermont, 9 mars 1852

BOUTEILLES VIDES—150 paniers bouteilles vides, à vendre par NUMA LACOSTE,

---

VENTES A L'ENCAN.

Terrains de choix situés encoignure St-Charles et St-Joseph, pour effectuer un partage.

PAR J. A. BEARD & MAY

IL sera vendu samedi 5 juin courant, à midi, à l'Arcade de Banks, pour effectuer un partage, à savoir:

[illegible]

Pour la Californie. La compagnie des steamers [illegible] les 10 et 25 de chaque mois. Le magnifique steamer EL DORADO ou PHILADELPHIA partira du wharf en face de la place Jackson [illegible]

On peut se procurer des billets de passage en plein pour la chambre et l'entrepont au bureau de

ARMSTRONG, HARRIS & Co,

2 mai 44, Natchez, près Camp

Compagnie de Steamers de la Malle des Etats-Unis.

AFIN d'accommoder les voyageurs allant au Nord, dans cette saison de l'année, la Compagnie vient de décider que le vapeur EL DORADO ou PHILADELPHIA [illegible]

JAMES R. JENNINGS, Agent

POUR NEW-YORK.

Compagnie des Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour New-York, directement par la Havane. Le steamer ISABEL [illegible]

JAMES R. JENNINGS, Agent

POUR PHILADELPHIE.

Compagnie de Navigation à Vapeur de Philadelphie.

Le magnifique steamship STATE OF GEORGIA, du port de [illegible]

PADDLEFORD, FAY & CO, agents à Savannah.

BIRON & MARTIN, agents à Philadelphie.

Ligne de Steamers de New-York à Savannah.

Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers FLORIDA, Capitaine LYON, ET ALABAMA, Capitaine LUDLOW.

[illegible]

PADDLEFORD, FAY & CO, Savannah

SAMUEL L. MITCHILL

194, Front St., New York

Paquebot régulier des Attakapas.

Pour St-Martinville, la Nouvelle Ibérie, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires. Le magnifique steamer DELIA, capitaine A. Castille, partira de la Nouvelle Orléans pour les ports ci-dessus tous les mercredis à 8 heures. [illegible]

DARBY & TREMOULET.

[illegible] PAUL TACROIX

Pour la Havane. Le trois mâts paquebot MOUNT VERNON, capt. [illegible]

DELVAILLE & MORENO,

34 Vieille Levée

Pour le Havre.—Le beau paquebot CORINTHIAN, capitaine Ansel H. Dyer, [illegible]

H. W. BAXTER, 29 Carondelet

Pour Marseille.—Le trois mâts NUEVA PROVIDENCIA, capitaine Pratt, [illegible]

LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, Jefferson.

CORVETTE—[illegible]

LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10 Jefferson

Pour Bordeaux.—La barque [illegible] JANE, E. WILLIAMS capitaine [illegible]

H. W. BAXTER, 29 rue Carondelet

Pour Bordeaux. Le navire [illegible] BUENA VISTA, capitaine Howard, [illegible]

H. W. BAXTER, 29 rue Carondelet

Pour le Havre. Le magnifique paquebot, navire [illegible], capt [illegible]

H. W. BAXTER, 29 Carondelet

Pour Liverpool. Le magnifique navire de première classe CONQUEROR, capitaine [illegible]

H. W. BAXTER, 29, rue Carondelet

A vendre.

La goëlette bien doublée PELICAN, doublée et chevillée en cuivre, du port d'environ [illegible] tonneaux, avec ses agrès, apparaux, etc.

S'adresser à RICHARD ALDIGE & Co,

35, rue de Chartres.

Compagnie d'Assurance des Négociants.

RUE ROYALE, ENTRE DOUANE ET CANAL.

LA Direction prévient les habitants de la Louisiane (Municipalité, [illegible]) que [illegible] une succursale sous le nom de [illegible] au bureau rue des Champs Elysées, près [illegible] Caldwell. Cette Branche de la Compagnie [illegible] sous la direction de MM.

John Pemberton, F. J. Forstall,

W. C. C. Claiborne, F. Sevrieres,

Allain Eustis, G. De Feriet,

J. B. Dufilho, Ed. Soniat,

J. Kavanagh.

Cette Branche de la Compagnie entrera en opération le 5 du courant.

JOHN PEMBERTON, Président.

Nlle Orléans, le 20 avril 1852. 21av

EN débarquement du navire Florida, de Bordeaux, [illegible] St Emilion, à vendre par FERROS FRERES,

247 et 249, Royale, enc. Dumaine

VINS en barriques vin rouge Haut Talence,

20	"	St Julien,
12	"	Cantenac,
10	"	Château Margaux
4	"	Lafitte
4	"	Haut Brion pape Clement.

300 caisses vins bas de divers crus.

10 caisses de 12 bouteilles vin Haut Brion pour dessert.

20 caisses de 24 1/2 bouteilles do do

A vendre par FERROS FRERES,

247 et 249 Royale, enc. Dumaine

OMBRELLES et parapluies—2 caisses en débarquement du navire Mobile, du Havre, et à vendre par LOISON & SILVESTRE,

24, Douane

SOIERIE noire, Gros de Rhin et cravates—[illegible] en débarquement du navire Mobile, et à vendre par LOISON & SILVESTRE,

24, Douane

FOULARDS soie unis—1 caisse en débarquement du navire Mobile, à vendre par

LOISON & SILVESTRE,

24, Douane

EAU de vie de New York et Genièvre [illegible]

BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

PRUNEAUX—25 caisses pruneaux en pots, [illegible]

BERNARD TURPIN, 20 Vieille Levée

VINS de Pichon Longueville 1845, 16 et 20 en barriques et en caisses de 12 bouteilles.

Vins de différentes marques en barriques et caisses,

" de Madère en 1/4 et 1/8,

" de Muscat en caisse,

" de Champagne de caisses et paniers,

" en Sauterne en barils et demi barriques,

Eau de fleurs d'oranger en caisse,

Huile d'olive en bouteilles de 24 onces,

Absynthe en caisses de 12 bouteilles,

Vermouth en caisses, 12

Sardines à l'huile de la marque L. M. [illegible] à Concarneau Finistère, [illegible] par le navire Charles [illegible] à vendre par

SIMON LAFITTE & CO.,

1ju—2ps 6, rue St Pierre

Aux Teinturiers.

ACIDE—10 barils acide sulfurique du Nord concentré.

5 barils acide nitrique du Nord, concentré,

[illegible]

A vendre par F. CUSACHS,

1ju Encoignure Royale et St Philippe.